

Compte rendu de la réunion du comité technique Agenda 21 local de Sérignan-du-Comtat
Vendredi 31 janvier 2014 – 10 h en mairie

Présents :

Jacques BUSCHIAZZO Maire, Dominique de DEA Adjoint au maire, Jean COLLADO Plantes rares et jardin naturel, Gérard de BASTIER Plantes rares et jardin naturel, César DEMERET DGS Sérignan, Paule ROUSSEAU Référente A21 Sérignan

Invité : M. Maxence DESCAMPS représentant l'association VOLT

Excusés :

Odile BES Adjoint au maire, Marie-Josée ZORRILLA Conseiller municipal, Pierre MANFREDI Plantes rares et jardin naturel, Jean-Charles GROS CAUE, Joseph JAQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère

M. BUSCHIAZZO accueille les participants au comité technique. Il propose que M. DESCAMPS présente les différents types d'intervention que peuvent proposer les comédiens dont il est le représentant.

M. Maxence DESCAMPS de l'association VOLT et les comédiens qui sont susceptibles d'intervenir travaillent sur de l'improvisation. Les propositions dépendront de la demande du comité. Il ressort de la suite des échanges que plusieurs devis seront proposés assez rapidement.

Diverses questions se posent alors au comité. L'opportunité de la date au regard des élections municipales, le lieu où se déroulera ce comité, le déroulement du comité de pilotage.

La date :

Le comité valide le fait que ce moment doit devenir un « événement », cela limite les possibilités compte tenu des impératifs électoraux.

Le comité convient qu'il serait préférable de laisser s'écouler au moins un mois après les élections ce qui laisserait le temps au conseil élu pour se mettre en place.

Le mercredi était privilégié du fait de la disponibilité de la salle La Garance et du fait que les représentants des institutions travaillent et du fait que la présence des enfants semble indispensable pour l'avenir de l'Agenda 21 et la sensibilisation des familles. Les membres du comité soulignent aussi l'importance d'attirer les familles et les enfants pour porter les valeurs de l'Agenda 21. A ce titre, le mercredi était un bon choix. Par contre les parents ne sont pas toujours disponibles en journée et organiser la partie festive du comité en fin d'après-midi risque de ne pas convenir pour recevoir les enfants. L'idée de programmer le comité de pilotage un samedi matin est alors retenue (*Mme BABILLON de la DREAL PACA pourrait être présente, les autres membres institutionnels seront consultés très rapidement*).

En tenant compte des périodes de vacances, de la disponibilité de la troupe, deux dates semblent convenir le samedi 17 ou le samedi 24 mai 2014.

Le lieu et le déroulement

La salle La Garance était pressentie pour accueillir le comité de pilotage. Cette salle est équipée pour les projections et l'accueil de nombreuses personnes.

Cette salle est malheureusement excentrée et l'expérience montre qu'organiser un événement au sein du village un samedi matin permet de drainer les villageois qui viennent faire leur course.

La salle Diane de Poitiers et son parvis pourraient donc accueillir cette manifestation qui commencerait par le comité de pilotage et serait prolongée par un apéritif dînatoire servi sur le parvis et éventuellement un concert pour les ados à la Salle La Garance l'après-midi.

L'aspect festif serait accentué par l'intervention des comédiens avec la possibilité d'un quizz spécial enfants et des improvisations sur les sujets traités au cours du comité, la diffusion en boucle de rencontres avec les porteurs d'actions et des expositions dans la salle (expo ARPE et expo SMAEMV).

La préparation du comité de pilotage :

Pour les interviews de porteurs d'actions, il est important que les membres du comité et/ou la référente soit systématiquement accompagnés d'un élu.

Les porteurs d'action associatifs sont les suivants : chasseurs sérignanais ; plantes rares et jardin naturel ; amis de l'histoire de sérignan ; randonneurs de l'Harmas ; donneurs de sang (action 24 abandonnée) ; club de l'âge d'or ; Association Indépendante des Parents d'Elèves ; Les Jardins Familiaux des Viviers

Les autres porteurs d'action sont : l'école maternelle ; la cave coopérative ; la communauté de communes, l'UASA et la commune de Sérignan.

Les porteurs de nouvelles actions sont : l'association l'Atelier des savoirs créatifs (action la ruche qui dit oui) ; le club informatique (action sur l'histoire des rues et des maisons avec des outils informatiques) ; l'école maternelle (action jardin potager) ;

La liste des actions et leur avancement sont rapidement passés en revue. (*cf. tableau de bord ci-joint*). Deux actions portées par des acteurs associatifs n'arrivent pas à débiter : action 24 l'association des donneurs de sang manque de bénévole pour organiser les conférences santé, (*pour mémoire la reprise de cette action par la commune avait déjà été évoquée*) ; action 32 l'association indépendante des parents d'élèves n'a pas trouvé de bénévole pour accompagner les enfants.

Questions diverses :

M. de BASTIER propose un nouveau tableau pour rendre plus lisible l'avancement des actions et donner des informations de date qui ne figurent pas sur les tableaux actuels.

Le mardi 4 février Paule invite les membres du comité qui le souhaite à se joindre à la réunion de travail prévue avec Jean-Charles GROS sur l'évaluation.

La séance est levée à 12 h 15.
Le Maire – Jacques BUSCHIAZZO

